Corrigé – Brevet 2015 – Histoire-Géographie-EC – Métropole

Questions (Lumières, droit de vote, régime nazi) et travail sur document (le Front populaire), Repères européens, Paris ville mondiale, périurbanisation à Angoulême, Les pouvoirs de la République et la citoyenneté

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Première partie : Histoire – Questions (Lumières, droit de vote, régime nazi) et travail sur document (le Front populaire) *(13 pts)*

I. Questions (7 points)

1. L'*Encyclopédie*, dirigée par Diderot et d'Alembert, paraît au **XVIII^{e} siècle** (de 1751 à 1772), au siècle des Lumières. Elle remet en cause plusieurs aspects de l'Ancien Régime, par exemple **la monarchie absolue de droit divin** : les philosophes y défendent l'idée que le pouvoir du roi doit être limité et ne vient pas de Dieu. Elle critique aussi la société d'ordres et les privilèges de la noblesse et du clergé, l'intolérance religieuse ou encore la censure (un seul exemple suffit).

2. Le droit politique évoqué dans ces deux images est **le droit de vote (le suffrage universel)** : sur la première image, un ouvrier dépose son bulletin dans une urne sur laquelle est écrit « Suffrage universel », en tenant son fusil de l'autre main ; sur la seconde photographie, une femme glisse son bulletin dans l'urne.

- Sous la première image (les hommes) : **Année 1848** (le suffrage universel masculin est instauré par la II^{e} République en mars 1848).
- Sous la seconde image (les femmes) : **Année 1944** (ordonnance du 21 avril 1944 du Gouvernement provisoire du général de Gaulle ; les femmes votent pour la première fois en 1945).

> ⚠ **Piège.** Ne confonds pas l'obtention du droit de vote des femmes (1944) et leur premier vote (avril 1945, aux élections municipales). La question demande l'année où le droit est **obtenu** : 1944.

3. Deux caractéristiques du régime nazi (Allemagne, 1933-1945) :

- **Un régime totalitaire à parti unique dirigé par un chef tout-puissant** : Hitler, le Führer, concentre tous les pouvoirs ; le parti nazi (NSDAP) est le seul parti autorisé et la propagande organise le culte du chef et l'embrigadement de la jeunesse (Jeunesses hitlériennes).
- **Un régime de terreur fondé sur une idéologie raciste et antisémite** : les opposants sont traqués par la Gestapo et les SS et enfermés dans des camps de concentration dès 1933 (Dachau) ; les Juifs sont exclus de la société par les lois de Nuremberg (1935).

II. Travail sur document (6 points)

1. Cette chanson a été composée **en 1936** (« Paroles et musique de Jean Villard-Gilles, 1936 »).

2. En 1936, les élections législatives (avril-mai 1936) sont remportées par le **Front populaire**, une alliance des partis de gauche : le Parti communiste, les socialistes de la SFIO et les radicaux. Le socialiste Léon Blum devient président du Conseil en juin 1936.

3. Les ouvriers sont dans un état d'esprit **de joie, d'enthousiasme et d'espoir** : ils ont le sentiment que leur vie va enfin s'améliorer. La chanson l'exprime par « voici la vie meilleure » et « L'usine n'est plus la prison » ; le refrain le répète : « Hardi ! les gars car la vie est meilleure / Au bon vent de la liberté ! ».

4. Cet enthousiasme s'explique par les grandes lois sociales votées en juin 1936, après les grèves et les accords de Matignon (7-8 juin 1936) :

- **la semaine de 40 heures** (au lieu de 48 heures), évoquée dans la chanson : « voici les quarante heures » ;
- **les congés payés** de deux semaines par an, qui permettent à de nombreux ouvriers de partir en vacances pour la première fois : « A nous l'espace au cours du bel été ».

On peut aussi citer les hausses de salaires de 7 à 15 % et les conventions collectives obtenues par les accords de Matignon.

Deuxième partie : Géographie – Repères européens, Paris ville mondiale, périurbanisation à Angoulême *(13 pts)*

I. Questions (7 points)

1. Repères. On ne peut pas reproduire la carte ici ; voici ce qu'il faut placer et nommer (écris les noms lisiblement, à l'horizontale) :

- **Une capitale de la mégalopole européenne** : choisis un point situé **à l'intérieur** du contour de la mégalopole, par exemple **Bruxelles** (Belgique), **Amsterdam** (Pays-Bas) ou **Londres** (Royaume-Uni, membre de l'Union européenne en 2015). Écris son nom à côté du point.
- **Deux pays membres de l'Union européenne** : écris leur nom à l'intérieur de leur territoire, par exemple **France** et **Allemagne** (ou Italie, Espagne, Pologne…).
- **Un océan ou une mer** : par exemple **océan Atlantique** (à l'ouest de la France), **mer Méditerranée** (au sud) ou **mer du Nord**, écrit dans l'étendue d'eau.

> ⚠ **Piège.** Sur cette carte, le point de Paris est **en dehors** du contour de la mégalopole : ne choisis pas Paris comme capitale de la mégalopole. Prends une capitale nettement à l'intérieur de la boucle, comme Bruxelles.

2. Développement construit.

Plan : 1) le poids de Paris en France (population, richesses, pouvoirs, transports) ; 2) le rayonnement mondial de Paris (ville mondiale, tourisme, culture, organisations internationales).

Paris est la capitale et la plus grande ville de France. Avec son aire urbaine, elle forme l'une des métropoles les plus importantes d'Europe. Quel est le poids de Paris dans le territoire français, et comment rayonne-t-elle dans le monde ?

Tout d'abord, Paris domine nettement le territoire français. Son aire urbaine compte plus de 12 millions d'habitants, soit près d'un Français sur cinq, loin devant Lyon ou Marseille. Elle concentre aussi les pouvoirs : les pouvoirs politiques (l'Élysée, l'Assemblée nationale, le Sénat, les ministères) et les pouvoirs économiques, car la plupart des grandes entreprises y ont leur siège, notamment dans le quartier d'affaires de La Défense. La région Île-de-France produit à elle seule près de 30 % de la richesse nationale. De plus, Paris est le cœur du réseau de transports français : les autoroutes et les lignes de TGV forment une étoile autour de la capitale. On parle parfois de macrocéphalie pour désigner ce poids écrasant.

Ensuite, Paris rayonne bien au-delà de la France : c'est une ville mondiale, comme Londres, New York ou Tokyo. Elle est reliée au monde entier par l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, l'un des premiers d'Europe, et par les TGV vers Londres ou Bruxelles. C'est l'une des villes les plus visitées du monde grâce à ses monuments (tour Eiffel), ses musées (le Louvre) et Disneyland Paris. Elle accueille aussi des organisations internationales comme l'UNESCO et l'OCDE, de grands salons et des événements sportifs et culturels.

En conclusion, Paris est à la fois une capitale qui concentre les hommes, les richesses et les pouvoirs en France et une ville mondiale qui rivalise avec les plus grandes métropoles. Le projet du Grand Paris cherche à renforcer encore cette attractivité.

II. Travail sur document (6 points)

1.

- Un espace qui gagne des habitants : **les communes de la périphérie** (l'espace périurbain), qui « enregistrent de fortes hausses ».
- Un espace qui perd des habitants : **la ville-centre, Angoulême**, qui « voit sa population diminuer légèrement ».

2. Deux raisons de la périurbanisation relevées dans le texte :

- « **un meilleur cadre de vie dans le périurbain avec la possibilité de vivre en maison individuelle** » ;
- « **une fiscalité locale plus attractive** », c'est-à-dire des impôts locaux plus faibles.

3. Tâche cartographique. Pour compléter le schéma :

- **Légende** : la case vide correspond à l'auréole extérieure (en gris clair) : écris **« Couronne périurbaine »** (ou « espace périurbain »).
- **Déplacements quotidiens** : dans la case de légende, dessine une flèche (par exemple rouge), puis trace sur le schéma plusieurs flèches qui partent de la couronne périurbaine et vont vers la ville-centre et les banlieues, en suivant les principaux axes de transport. Ce sont les migrations pendulaires des habitants qui vont travailler, faire leurs achats ou leurs démarches. Tu peux faire des flèches à double pointe pour montrer l'aller et le retour.

4. Une conséquence de la périurbanisation est **l'allongement des déplacements et la dépendance à la voiture** : le texte indique qu'en s'installant loin des villes, « les familles allongent pourtant leurs déplacements », pour le travail mais aussi « pour accéder aux équipements (achats, démarches, loisirs) ». Comme les transports en commun desservent mal les espaces périurbains, ces trajets se font surtout en voiture : cela provoque des embouteillages aux heures de pointe, de la pollution et des dépenses importantes pour les familles. C'est pourquoi la loi Grenelle veut développer « les transports collectifs », le véhicule électrique et le covoiturage. On peut aussi citer l'étalement de la ville sur les terres agricoles.

Troisième partie : Éducation civique – Les pouvoirs de la République et la citoyenneté *(10 pts)*

I. Questions (4 points)

1. Le symbole républicain visible sur les trois photographies est **le drapeau tricolore (bleu, blanc, rouge)**, qui flotte sur le palais du Luxembourg, le palais de l'Élysée et le palais Bourbon : c'est lui qu'il faut entourer sur chaque photographie.

2.

- **Pouvoir exécutif** : c'est le pouvoir de faire appliquer les lois et de diriger la politique du pays. En France, il est exercé par le **président de la République** et par le **gouvernement** (le Premier ministre et les ministres).
- **Pouvoir législatif** : c'est le pouvoir de discuter et de voter les lois (ainsi que le budget) et de contrôler l'action du gouvernement. Il est exercé par le **Parlement**, composé de l'Assemblée nationale et du Sénat.

3. Les flèches à tracer :

- Palais du Luxembourg, siège du Sénat → **pouvoir législatif** ;
- Palais de l'Élysée, siège de la Présidence de la République → **pouvoir exécutif** ;
- Palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale → **pouvoir législatif**.

II. Travail sur document (6 points)

1. Régis Debray dialogue avec **sa fille**, comme l'indique le titre du livre, *La République expliquée à ma fille* (elle a « 17 ans et demi »). Le thème de leur discussion est **la citoyenneté et la nationalité** : ils se demandent qui fait partie du « peuple souverain » et quels droits ont les personnes qui vivent en France, Français ou étrangers.

2. Sa fille a « 17 ans et demi » : elle est donc **mineure**. Or le texte précise que les mineurs sont exclus du droit de souveraineté : « Ils ne peuvent pas voter ». En France, il faut avoir 18 ans (majorité fixée en 1974) pour être électeur. Elle fait donc partie de la « population », « l'ensemble des gens qui vivent en France, avec ou sans droits politiques », mais pas encore du peuple souverain.

3.

- **Droits civils** (et personnels) — exemple : « le droit de se marier » (ou de léguer ses biens, d'adopter un enfant, de témoigner en justice).
- **Droits sociaux** — exemple : un travailleur étranger « peut participer à l'élection du comité d'entreprise » (ou des caisses de la Sécurité sociale, des conseils des Prud'hommes).
- **Droits politiques** — exemple : le droit de voter, ou d'« être éligible à l'Assemblée ».

> 💡 **Astuce.** Les trois mots à trouver sont dans le texte lui-même : « droits civils », « droits sociaux », « droits politiques ». Relis le document en les surlignant avant de remplir les cases.

4. Les membres du « peuple souverain » sont les **citoyens** : en France, ce sont les personnes de nationalité française, majeures (18 ans), qui jouissent de leurs droits civils et politiques. Selon l'article 3 de la Constitution de 1958, « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum » : les citoyens exercent cette souveraineté par le vote. (Depuis le traité de Maastricht de 1992, les citoyens européens résidant en France peuvent aussi voter aux élections municipales et européennes.)

Conseils pour le jour J

Ce sujet est composé de nombreuses questions courtes : chacune rapporte des points, alors n'en laisse aucune vide et réponds sur le sujet, dans les cadres prévus. Les repères (siècle de l'*Encyclopédie*, 1848 et 1944 pour le droit de vote, 1936 et le Front populaire) doivent être sus par cœur : ce sont des points faciles à ne pas perdre.

Le développement construit sur Paris vaut 5 points : fais un petit plan au brouillon (poids en France, puis rayonnement mondial), écris une courte introduction, des paragraphes avec des exemples précis (La Défense, Roissy, le Louvre, l'UNESCO) et une conclusion. Une liste de mots-clés ne suffit pas.

Pour les travaux sur documents, cite le texte entre guillemets quand la question demande de « relever » ou de « citer », puis ajoute une connaissance personnelle quand elle dit « à l'aide de vos connaissances ». Garde 5 minutes à la fin pour relire ton orthographe : la maîtrise de la langue est notée sur 4 points.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).